

## DECLARATION DES PERFORMANCES

N° CPR-DoP-FR-027

**1- Code d'identification unique du produit type : MW - EN13950**

**2- Identification du produit de construction conformément à l'article 11, § 4 du règlement n°305/2011 :**

ROCKPLAK (voir étiquette produit)

**3- Usage prévu du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant : Construction générale de bâtiments (ThIB)**

**4- Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, § 5 du règlement n°305/2011 :**

ROCKWOOL France SAS - 111, rue du Château des Rentiers - 75013 PARIS

**5- Nom et adresse de contact du mandataire : Non applicable**

**6- Systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'Annexe V du règlement n°305/2011 :**

AVCP système 3 pour les différentes caractéristiques

**7- Cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :**

Le CSTB (Organisme Notifié n°0679), a réalisé la détermination du produit type sur la base d'essais de type, selon système 3.

Il a délivré les rapports d'essais correspondants.

**8- Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée : non applicable**

**9- Performances déclarées :**

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
	ROCKPLAK	
Réaction au feu (pour les situations d'exposition)	A2-s1,d0	NF EN 13950 : 2005
Perméabilité à la vapeur d'eau (pour la maîtrise de la diffusion de l'humidité)	Perméance sans pare-vapeur P1	
Résistance à la flexion	CONFORME	
*Résistance aux chocs	*	
*Isolation aux bruits aériens directs (dans les conditions d'utilisation finale)	*	
*Absorption acoustique (dans les conditions d'utilisation finale)	*	
Résistance thermique (m <sup>2</sup> .K/W) par ép **	1,40 ép 13+48+13 mm	

\*NOTE Ces caractéristiques dépendent du système et seront fournies dans la documentation du fabricant en fonction de l'usage prévu.

\*\* Voir étiquette résistance déclarée/épaisseur

**10- Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.**

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Thibaut Van Den Berghe  
RW-LAT Marketing and Development Director

A Paris, le 16 juillet 2013

  
**ROCKWOOL FRANCE S.A.S.**  
111 RUE DU CHATEAU DES RENTIERS  
**75013 PARIS**